

Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires
Band: 15 (1911)
Artikel: Légendes populaires et Chansons de Geste en Savoie
Autor: Reymond, Maxime
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-111333>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la neige, mais pas de vent; il est bon aussi de rencontrer un char de fumier — Deux noces ne doivent pas avoir lieu le même jour dans la même localité; et si cela arrive quand même, les gens des deux noces ne doivent pas s'adresser la parole, sans quoi l'un des deux époux doit bientôt mourir.

tsarivari, charivari — Autrefois, on donnait des charivaris aux filles qui se conduisaient mal, à celles qui allaient danser hors de la commune, aux jeunes gens qui se mariaient sans faire danser.

tsermalāi-airé, garçon, demoiselle d'honneur — Le matin de la noce, le garçon et la demoiselle d'honneur allaient porter à l'épouse l'offrande de bénédiction dans une corbeille. L'épouse donnait à l'amie de noce un mouchoir de tulle ou de mousseline brodé, semblable au sien. L'époux lui donnait une belle *torche* pour porter la corbeille, qui devait faire partie du cortège.

Proverbes: année de noisettes, année de filles,
année de filles, année de paix
année de garçons, année de guerres.

De bon plant, plante ta vigne,
de bonne mère, prend la fille.

De neuf défauts qu'un parrain a,
le filleul en a un.

Epouse joyeuse, femme pleureuse.

Il faut marier le loup pour l'arrêter.

Quand une fille perd son tablier, elle perd son bon ami
(à Lausanne, on dit le contraire).

Un enfant, point d'enfant.

Lausanne.

M. R.

Légendes populaires et Chansons de Geste en Savoie.¹⁾

Sous ce titre, un érudit français de grande valeur, M. A. van Gennep, vient de publier dans la *Revue des Idées* une étude très originale et qui mérite d'attirer particulièrement l'attention de nos lecteurs de la Suisse française.

Nous avons publié ici même il y a un peu plus de deux ans (t. XII des *Archives*, page 275) quelques notes sur les nombreux noms de lieux du canton de Vaud qui rappellent le souvenir des Sarrasins. Il y a le rocher des Sarrasins, le praz, la combe, le champ Sarrasin, la „canne“ des Sarrasins, le fossé, la «gollie» et même la «vy» des Sarrasins. Faut-il voir réellement dans ces appellations le souvenir des terribles hordes qui dévastèrent notre pays au dixième siècle? Nous l'avions cru jusqu'ici. M. A. van Gennep est d'un autre avis. Pour lui, une partie de ces appellations a une origine savante et ne date guère que du dix-septième siècle; nous ne croyons pas que ce soit le cas chez nous. Pour une autre partie, l'origine populaire serait manifeste, mais il ne faudrait pas remonter au dixième siècle. L'auteur rappelle qu'en Savoie, le mot Sarrasin, qui se prononce *farajhin*, signifie vagabond,

¹⁾ *Légendes populaires et Chansons de Geste en Savoie*, par A. van Gennep, directeur de la *Revue d'Ethnographie et de Sociologie* — Paris, 1910, une brochure de 42 p., extraites de la *Revue des Idées* du 15 novembre 1910.

vaurien ou rétameur ambulant, bohémien, et à son avis « si un creux de rocher ou une grotte sont dits des Sarrasins, cela peut venir simplement de ce que les vagabonds s'y abritent volontiers ». En Suisse, dans la Haute-Gruyère, comme en Bretagne, le mot *Charajun* signifie sorcier.

Cette explication, très plausible dans beaucoup de cas, ne peut évidemment être acceptée dans tous. Il est certain, par exemple, qu'elle ne saurait s'appliquer au terme de « mur des Sarrasins », qui dès 1336 désigne le mur d'enceinte romaine d'Avenches, et qui en 1572 se rapporte à un mur romain d'Yverdon, pas plus qu'au vieux chemin « la vy Sarasin » qui mène de Vaulion à Juriens dans le Jura et n'est autre qu'un tronçon d'une voie romaine qui longait le Jura.

Or, c'est ici que la dissertation de M. A. van Gennep devient tout à fait ingénieuse. « Le nom de Sarrasin, dit-il, date du moyen âge; mais dès les environs du douzième siècle il avait perdu son sens étroit et acquis une signification large. Il s'appliqua tout d'abord aux musulmans, puis aux idolâtres et païens de toute sorte; par report dans le passé, on commença, peu après les Croisades, à nommer Sarrasins les auteurs des ruines imposantes de Lyon, de Vienne, d'Orange, etc., c'est-à-dire les Romains; et dans les Chansons de Geste, les Germains que va combattre Charlemagne sont dits Sarrasins par opposition à chrétiens; de même les envahisseurs hongrois furent d'abord appelés Vandales, puis en tant que non-chrétiens, Sarrasins... Or ce sont les Chansons de Geste que je regarde comme le facteur le plus important de l'emploi topographique du mot Sarrasin dans la région des Alpes et du lac Léman ».

D'après M. van Gennep, nous aurions donc dans les plus vieilles mentions du nom Sarrasin dans le pays de Vaud, simplement une réminiscence des Chansons de Geste, comme la Chanson de Roland et d'autres. Faudrait-il rechercher là l'origine d'autres désignations, telle que celle de la *Pierre à Roland*, donné à un bloc erratique près de Burtigny, ou bien s'agit-il d'une de ces attributions demi-savantes du dix-septième siècle dont parlait M. van Gennep? La question serait assez intéressante à étudier. Quoiqu'il en soit, si la thèse de l'érudit français s'adapte malaisément à la « vy des Sarrasins » de Juriens, elle explique fort bien l'appellation de murs romains d'Avenches et d'Yverdon.

Dans notre pays de Vaud, qui a rompu au seizième siècle avec les traditions du moyen âge, on retrouverait peut-être très difficilement des traces de l'influence des Chansons de Geste. Il en est autrement en Savoie, et la plus grande partie du travail de M. A. van Gennep est consacrée à l'étude de cette influence.

L'auteur s'occupe tout d'abord de la légende du fameux Bérolf le Saxon, le prétendu ancêtre de la maison de Savoie. Il constate que le premier écrit y relatif est la chronique que Jean Servion publia au milieu du quinzième siècle, et dont le récit est du plus pur style des Chansons de Geste. D'autres écrivains renchérirent sur Servion, la légende se compléta, se répandit dans le peuple, et provoqua directement l'écllosion de « traditions » attachées à des villes ou à des châteaux.

M. van Gennep observe ensuite, reprenant ici la thèse que nous avons entendue développer par M. Joseph Bédier, que les principaux épisodes de la

légende de Bérold sont localisés sur la grande voie des pèlerinages de France en Italie. Nous n'entrerons pas dans le détail de sa dissertation : il faut la lire. Mentionnons seulement les sanctuaires de Maurienne et de Lémenc, — qui d'après le P. Fédéré, un Franciscain du XVII^e siècle, aurait été fondé avec Lausanne, par Lemanus, fils de Paris de Troie, lequel aurait aussi donné son nom au lac Léman. — Ce n'est là qu'une observation de moine savant et imaginaire.

Ce qui est sûr, c'est que non seulement la légende de Bérold, mais d'autres encore, le Cycle d'Arthur et le Cycle de Charlemagne, ont été adaptés à différentes localités situées en Savoie sur les routes des pèlerins. Et M. van Gennep remarque très judicieusement que la cour de Savoie était, au temps du Petit Charlemagne et après lui, un centre réputé de luxe, de fêtes et de réunions princières, à cause des alliances de familles internationales des princes de la maison de Savoie. Les conditions ne manquaient pas pour une diffusion, dans les terres des comtes Amédée, des Chansons de Geste. En 1431, à la mort d'Amédée VIII, l'inventaire de sa bibliothèque mentionne le *Roman de la Rose* et d'autres encore. Dans notre pays de Vaud même, quels récits ne dut pas rapporter par exemple le puissant seigneur Othon de Grandson qui commandait les troupes anglaises en 1278 au siège de Saint-Jean d'Acre en Palestine contre les infidèles ?

Le livre si sagace de M. van Gennep nous ouvre, comme on le voit, des horizons nouveaux, et nous ne pouvons que souligner ici sa conclusion : « Il y aurait lieu d'étudier à nouveau les légendes relatives à saint Bernard de Menthon, ou à reprendre comparativement les légendes du Valais, du pays de Vaud, du Chablais et du Faucigny. Enfin les légendes relatives aux fées, si souvent identifiées aux Sarrasins, et même le culte des eaux et des sources en Savoie me font l'effet d'avoir été importés plutôt que d'être les survivants de l'époque païenne. » M. van Gennep reconnaît d'ailleurs ici que la démonstration sera plus malaisée. Il n'y aurait que plus d'intérêt à entreprendre cette étude, après une enquête méthodique sur les « documents » écrits ou parlants.

Lausanne.

Maxime Reymond.

Sprüche auf Glas, Fayence und Steingutwaren im Historischen Museum zu Basel.

Im historischen Museum zu Basel finden sich auf den Beständen der Glas-, Fayence- und Steingutsammlung eine Anzahl Sprüche angebracht, die uns das Volk in seiner poetischen Werkstatt zeigen und die deshalb auch für weitere Kreise von volkskundlichem Interesse sein dürften. Die Herkunft der meisten Stücke ist schweizerischen Ursprungs. Ihre zeitliche Begrenzung reicht vom XVII. bis ins XIX. Jahrhundert.

Glas.

Wo die Henn kräth vor dem Hahn,
Und das Weib redt vor dem Mann,